

Collection Notes Agronomiques

Algérie, qualité des blés durs, peut mieux faire.

الجزائر، نوعية القمح القاسي، يمكن أن تفعل ما هو أفضل.

Djamel BELAID 19 août 2024

Auteur de "L'agriculture en Algérie. Ou comment nourrir 45 millions d'habitants en temps de crise".

Editions de l'Harmattan. Paris 2021.

Il n'existe pas à notre connaissance d'étude exhaustive de la qualité des blés durs produits en Algérie. Cependant, un faisceau convergent d'informations vient confirmer ce qu'une première série d'observations avait révélé, la qualité des blés durs locaux reste médiocre.

Face à une volonté d'autosuffisance totale en blé les industries du secteur de la première et deuxième transformation vont se trouver pénalisées. Il y a donc urgence à encourager une démarche de qualité.

1. Un niveau de qualité problématique pour la semoulerie et les industries pastières

La qualité hétérogène des blés locaux est d'autant plus problématique que dans sa volonté d'autosuffisance les pouvoirs publics vont privés toute possibilité de la première et deuxième transformation de faire des coupages entre blés locaux et blés importés. Une pratique très en vogue jusqu'à présent comme en témoignent en 2021 les travaux de l'université de Guelma.

1.1 Retour du monopole d'Etat sur les importations

Une première alerte est apparue en 2010 lorsque les pouvoirs publics ont mis en garde les importateurs privés de blés durs et ont prévu l'instauration d'une taxe sur les importations privées de blé dur. Alors que les silos étaient pleins suite à une bonne récolte des importateurs continuaient à passer commande à l'étranger. Une taxe qui devait par la suite faire l'objet de remarques de la part des exportateurs canadiens s'estimant alors injustement défavorisés.

Certes, on ne peut exclure à cette époque des cas de manipulations comptables (surfacturation, . . .) de la part de certains importateurs privés. C'est ce motif qu'aurait évoqué ces dernières années, lors d'un entretien avec la presse, le président A Tebboune pour justifier le retour du monopole de l'OAIC sur les importations de blé dur. Un motif qui aurait coûté l'emprisonnement du dirigeant du groupe céréalier Benamor.

C'est également ce type de pratique qui aurait entraîné le retour, au bénéfice de l'OAIC, du monopole concernant les importations de légumes secs en 2022. A l'époque, dans les silos et big bag des CCLS se trouvaient 2 années de stock de pois chiche récoltés localement.

Aux manipulations comptables et autres type de malversation liées aux opérations d'importations de la part d'opérateurs privés se greffe un second problème. Il s'agit de la qualité des blés récoltés localement, dont notamment le blé dur (majoritairement produit localement).

1.2 Les doléances du secteur de la première et deuxième transformation

Très tôt, les industriels de la transformation du blé dur ont fait part des faibles qualités du blé dur produit localement.

A la réception des récoltes dans les CCLS il y a bien un service d'agrèage, cependant se posent deux problèmes. Les paramètres d'agrèage sont sommaires : poids spécifique, taux de mitadinage et d'impureté. Par ailleurs, les services d'agrèage doivent tenir compte de la pression des agriculteurs.

Ainsi, il y a une dizaine d'années, des agriculteurs de Rahouia (Tiaret) ont protesté contre des réfections d'un montant de 1 000 DA sur le montant des 4500 DA par quintal que voulait appliquer la CCLS locale. Après intervention des autorités locales, la CCLS a dû se plier à la volonté des agriculteurs.

En 2010, à l'occasion d'un colloque sur les céréales tenu à Annaba des propriétaires de moulins privés ont indiqué que l'OAIC leur imposait l'achat de blé dur mitadiné pouvant aller jusqu'à 80%.

2. Tentatives d'améliorer la qualité

C'est en 2014 que des contacts réguliers ont eu lieu entre minoteries et céréaliers, notamment à travers l'organisation de visites de moulins. Le but étant de montrer aux agriculteurs les contraintes inhérentes à l'activité des meuniers et semouliers.

Ainsi, le groupe Benamor a organisé des visites de son moulin de Guelma tandis que des universitaires ont entamé des travaux sur la qualité du blé dur en relation avec la fertilisation azotée.

Ainsi, deux types d'approches privées ont été développés ces dernières années en dehors de tout accompagnement du ministère de l'agriculture.

2.1 Un premier travail sur la qualité à Guelma

C'est sans aucun doute la démarche développée par le groupe Benamor qui a constitué la démarche la plus innovante : réunir des céréaliers et leur indiquer les attentes des professionnels de la transformation.

Pour cela l'entreprise a recruté une spécialiste de la qualité des blés, Mme Fatiha Sadli, comme chef du réseau d'amélioration de la qualité des blés durs au sein du groupe Benamor.

En 2014, à l'occasion d'un entretien avec la presse (1), elle avait souhaité qu'il que soit mise en place une traçabilité des lots de blés commercialisés. Questionnée sur les motifs de la création de ce réseau et de ses objectifs, elle avait répondu : "L'inquiétude des minotiers, à l'époque où on a lancé ce réseau, concernait essentiellement la qualité du blé dur réceptionné au niveau des moulins. Ces derniers ne pouvaient pas vendre du blé de qualité régulière pour garder leurs clients, même s'il ne s'agissait pas d'exiger une qualité supérieure. Les agriculteurs, pour leur part, ne connaissaient rien à la qualité et étaient beaucoup plus préoccupés par l'amélioration de la productivité grâce au soutien accordé à la filière par les pouvoirs publics".

Pour la première fois en Algérie, des céréaliers ont pu s'initier à la notion de blés préférés par le secteur de la première transformation (semoulerie) et de la deuxième transformation (fabrication de pâtes alimentaires).

2.2 L'exemple de Sétif

Une autre initiative a vu le jour en 2017 autour de la minoterie SmidTell de Sétif. Il s'agit du réseau QualiBlé dont la particularité a été de regrouper, outre des agriculteurs, des enseignants chercheurs de l'université de Batna. Ces derniers ont initiés les céréaliers à la pratique de reliquats azotés en sortie hiver afin d'ajuster la fertilisation azotée.

Les résultats sont éloquentes : amélioration des rendements, baisse du taux de mitadinage et amélioration du taux de protéines.

Cependant ce réseau a eu à faire face au coût des frais d'analyse de sol et au manque de valorisation des blés présentant des taux élevés en protéines.

On a pu ressentir un certain découragement chez les promoteurs du réseau. "La protéine ne paye pas" a-t-on pu entendre.

2.3 L'Agréage au niveau des CCLS

Rappelons que le monopole de la collecte appartient à l'OAIC à travers ses CCLS.

Celles-ci ne possèdent ni le matériel d'analyse permettant de quantifier le taux de protéines ni le nombre de cellules suffisantes afin de développer une politique d'allotement des blés durs selon des critères qualitatifs.

Le système d'agréage au niveau des CCLS date de 1988 et à ce jour in n'a pas été ré-actualisé. Cependant, des minoteries possèdent le matériel d'analyse nécessaire.

Notons au passage que dans le cas des laiteries, le lait apporté par les éleveurs fait l'objet d'une batterie d'analyses et à ce titre ces établissements possèdent un matériel d'analyse moderne.

3. Perspectives

3.1 Effet indirect du projet algéro-italien

On peut penser que le projet algéro-italien de production de blé dur à Timimoun pourrait permettre indirectement une amélioration de la qualité du blé dur produit au nord du pays. Rappelons que ce projet entre la société italienne BF et l'Algérie concerne la culture de 36 000 hectares dans la région de Timimoun grâce à l'extraction d'eau souterraine permise par 160 forages. La production attendue serait dirigée vers la satisfaction des besoins locaux ainsi que ceux du marché italien actuellement particulièrement déficitaire en blé dur.

Il est à espérer la formation aux techniques modernes (fertilisation azotée, analyses des grains à la réception, stockage et traçabilité des lots) des techniciens et ingénieurs agronomes algériens aux contacts de leurs homologues italiens de BR. Ce qui pourrait permettre de déboucher sur la diffusion de ces méthodes (choix variétal de variétés à haute valeur semoulière, fertilisation azotée, analyse du reliquat azoté, analyse du taux de protéines des grains, allotement et traçabilité après récolte) à travers tout le territoire et non seulement à Timimoun.

3.2 Pour des conventions triangulaires

L'OAIC, seul organisme de collecte des céréales en Algérie pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité des céréales. Une telle démarche pourrait passer par une politique de contractualisation triangulaire faisant

participer l'office, des minoteries et des céréaliers volontaires. Dans les CCLS adhérents à ce type de contrats, des minoteries s'engageraient à offrir une prime qualité associée à un niveau de protéines. Cette prime serait partagée entre la CCLS pour ses services (analyse du taux de protéines, stockage dans des cellules spécifiques et traçabilité des lots) et l'agriculteur sous contrat.

Il nous semble que dans la mesure où les pouvoirs publics souhaitent arriver à une autosuffisance totale en blé le moment pour une telle réforme est d'une actualité brûlante. En effet, à l'avenir, les transformateurs ne pourront plus procéder à des coupages entre blé locaux à faible taux de protéines et blés importés. Aussi, il devient urgent qu'ils proposent aux autorités de tutelle la possibilité de tels contrats triangulaires, ou toute forme semblable, en attendant une refonte totale de la grille d'agrèage qui date de 1988.

3.3 Amélioration de la qualité des blés et aspects politiques

L'urgence d'aller vers une meilleure qualité des blés durs produits localement est liée à des questions politiques. Il existe aujourd'hui en Algérie une corporation puissante des propriétaires de moulins et de transformateurs. Les industriels de la première transformation possèdent un outil de production disproportionné par rapport aux besoins réels locaux. Cette situation est la conséquence de la politique désordonnée de précédents ministres de l'industrie.

Actuellement, leur outil de production ne tourne qu'à 40% et la plupart du temps avec du blé importé. Et voilà que pour les différents types de transformateurs, ceux-ci vont devoir travailler avec du blé dur local à la qualité irrégulière et parfois en dessous des normes internationales communément admises.

Sans des mesures propres permettant l'amélioration rapide de la qualité des blés durs locaux, la qualité des pâtes alimentaires et couscous produits localement vont se dégrader. Cela ne peut que pousser ces industriels dans les bras des tenants d'une économie algérienne privilégiant l'importation à la production nationale.

Par la même occasion, il est à signaler que pour faire tourner au delà de 40% leur outil de production, les propriétaires de moulins ne peuvent que souhaiter plus d'importations puisque l'accès à plus de blé produit localement leur est interdit. Rappelons que ces moulins ont les capacités humaines, matérielles et financières afin d'aider les producteurs locaux à intensifier leur culture. Une politique de contractualisation menée sous l'égide de l'OAIC pourrait permettre de concilier monopole d'Etat sur les céréales et participation des moulins à la production de céréales. Cette politique de contractualisation pourrait prendre la forme d'attribution aux moulins privés de quota de collecte définis comportant les compensations financières correspondantes au soutien des prix de la farine et de la semoule.